

4ème édition du concours « Lance toi et crée ton truc ! »



4ème édition du concours « Lance toi et crée ton truc ! »

Le 5 mars a débuté « Lance toi et crée ton truc ! » un concours organisé par Carrefour autour de la qualité alimentaire. Dans le cadre de son plan de transformation, Carrefour s'est fixé pour ambition de devenir le leader de la transition alimentaire pour tous. A travers cette 4ème édition, Carrefour se positionne en véritable acteur du mécénat entrepreneurial, orienté vers les jeunes de 18 à 30 ans, en offrant la possibilité à ces derniers d'accélérer la création de leur projet.

« Chaque projet est parrainé par un hypermarché ou un market, nous sommes là pour les aider à se présenter, à gagner des votes sur internet. C'est un vrai plaisir de soutenir les jeunes de la région qui ont des idées et de la volonté », précise Pascal Daligault, directeur de Carrefour Auch.

Contribuer à développer la qualité alimentaire pour tous.

Les étapes du concours

Durant 3 mois, jury

des enseignes Carrefour partenaires et internautes, départageront les initiatives proposées dans toute la France, avec à la clé pour les lauréats, un accompagnement de l'enseigne et des dotations pouvant aller jusqu'à 20 000€.

Etape 1 :

Etape 2 : 19 avril au 6 mai, un jury par magasin élit le projet qu'il souhaite soutenir pour le concours national.

Etape 3 : 7 au 27 mai, les candidats sélectionnés invitent le grand public à voter sur le Web pour leur projet. Parallèlement, en magasin, des animations sont mises en place pour promouvoir leur candidat. A l'issue de cette étape, 10 candidats accèdent à la grande finale.

20 et 21 juin, les 10 finalistes, défendront leur projet devant un jury présidé par Alain Rabec,

directeur exécutif des Hypermarchés Carrefour en France et d'autres personnalités du monde de l'entreprise. La veille de la finale, un coaching sera organisé par l'incubateur de start up Make Sense, afin d'aider les finalistes à soigner leur discours. Tous les finalistes remporteront une dotation allant de 5 000€ à 20 000 € pour leur permettre la mise en œuvre de leur projet.



IMG_3734_1.JPG